

Faire l'histoire de l'enseignement des langues et civilisations étrangères dans l'enseignement supérieur français au XXe siècle

Emmanuelle PICARD

Service d'histoire de l'éducation, INRP-ENS, Paris

Emmanuelle.picard@inrp.fr

Septembre 2005

Parmi toutes les disciplines enseignées au sein de l'enseignement supérieur français, les langues et civilisations étrangères n'ont fait l'objet que d'un nombre restreint de travaux. Les principales références restent la thèse de Michel Espagne, consacrée aux chaires de littératures étrangères dans les universités françaises du XIXe siècle¹ et les trois volumes qu'il a dirigés avec Michael Werner et Françoise Lagier². Centrées sur le XIXe siècle, ces études mettent en lumière les conditions d'émergence de ces disciplines, d'abord indifférenciées (un professeur passe au cours de sa carrière d'une littérature étrangère à une autre, voire à la littérature française), et qui se spécialisent progressivement avec la mise en place des maîtrises de conférence vers 1880, avant de s'incarner dans la création de chaires spécifiques autour de 1900. Pour le XXe siècle, la moisson historiographique est moins féconde. Certes, la germanistique a fait l'objet de travaux, même si aucun n'est véritablement synthétique³ ainsi que certaines langues rares⁴. Mais aucune vision d'ensemble n'a été proposée concernant ce domaine de formation spécifique. Le présent article se voudrait une réflexion méthologique sur l'histoire de l'enseignement des langues et littératures étrangères dans l'enseignement supérieur français au XXe siècle, en s'appuyant sur les résultats de l'enquête réalisée par l'auteur sur la germanistique et complétée par les autres travaux traitant de cette question. Celle-ci permet à la fois de proposer un modèle chronologique de construction des disciplines et une mise en perspective des différents espaces linguistiques.

Une difficulté préalable réside dans la question de la définition. Si les disciplines universitaires nous semblent aujourd'hui facilement identifiables, au point que l'on se pose rarement la question de leur exacte définition, il n'en est pas de même au XIXe siècle, ni encore dans la première moitié du XXe. Les catégories actuelles sont le résultat d'un processus classificatoire sur la longue durée. En l'espace de 150 ans, des pans entiers du savoir ont été « confisqués » par un groupe qui, en fixant des frontières aux connaissances relevant de leur responsabilité et en déterminant les

¹ Michel Espagne, *Le paradigme de l'étranger. Les chaires de littérature étrangère au XIXe siècle*, Paris, Éditions du Cerf, 1993.

² *Philologiques I, II et III*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1990-1992 (???????).

³ En particulier : Michel Espagne et Michael Werner, *Les études germaniques en France, 1900-1970*, Paris, CNRS-Éditions, 1994 ; dossier sur « Les études germaniques en France », *Lendemain*, n° 103-104, 2001.

⁴ Par exemple : Gabriel Garçon, « 1926-1986 : soixante années d'enseignement du polonais aux facultés catholiques de Lille », *Fédération universitaire et polytechnique de Lille. Ensemble d'écoles supérieures et de facultés catholiques*, 2, 1987.

critères selon lesquels seraient recrutés leurs pairs et successeurs, ont construit progressivement un ensemble de catégories du savoir clairement identifiées, que l'on appelle discipline. Ce processus s'appuie sur deux mouvements concomitants et indissociables, même si leur chronologie peut être décalée : la définition progressive d'un sous-champ du savoir et l'élaboration des conditions d'accès aux postes (concours, recrutement...). L'étude de ces procédures de qualification intellectuelle et sociale est une condition essentielle à l'histoire des disciplines universitaires. Il faut cependant se méfier d'une réification trop rapide : les disciplines universitaires se sont effectivement constituées en un processus interne au monde universitaire et au sous-groupe qui les compose ; il n'en reste pas moins qu'elles s'inscrivent dès l'origine dans un espace plus large que le seul champ universitaire, qu'il s'agisse du champ intellectuel dans son ensemble, ou encore du champ politique, et qu'il faut s'intéresser, durant toute la période étudiée, aux relations qu'entretient une discipline en cours de construction avec les espaces extérieurs avec lesquels elle interfère.

Dans le cadre de ma thèse d'histoire, j'ai été amenée à m'interroger sur les transformations que connaissait la germanistique universitaire française au milieu du XXe siècle, dans le contexte bien particulier des occupations successives de la France par l'Allemagne (1940-1944), puis de l'Allemagne par la France (1945-1949, puis 1955)⁵. La discipline, instituée en tant que telle par la création de chaires spécialisées dans les toutes premières années du siècle, avait joué un rôle fondamental dans la connaissance que les élites françaises avaient de l'Allemagne dans l'entre-deux-guerres. Un professeur comme Edmond Vermeil, titulaire de la chaire de la Sorbonne à partir de 1936, incarnait la figure du spécialiste dont l'une des tâches principales était l'explication de l'inquiétant voisin au public cultivé. C'est pour répondre à cet impératif qu'il publie en 1940 un imposant volume, *L'Allemagne, essai d'explication*⁶ qui tente d'expliquer le IIIe Reich par une perspective culturaliste de longue durée. Si certains de ses collègues limitent leurs travaux à une approche érudite de type philologique, la grande majorité des germanistes en poste à cette période incarnent largement la fonction d'« ambassadeurs » culturels décrite par Christophe Charle⁷, inscrits dans les échanges culturels entre les deux pays (qui se poursuivent malgré l'arrivée au pouvoir de Hitler) mais endossent également celle de vulgarisateurs des réalités allemandes contemporaines, par le biais d'une intense activité éditoriale dans les revues⁸. *A contrario*, les germanistes français d'après la Seconde Guerre mondiale ne s'occupent plus d'autre chose que d'études érudites sur la littérature allemande classique. Cette tendance est d'autant plus intéressante à noter qu'elle se développe dans un contexte qui offre aux germanistes de véritables opportunités de connaître l'Allemagne contemporaine, voire d'y jouer un rôle sur le plan culturel. En effet, les quatre années d'occupation militaire du pays vaincu par

⁵ Emmanuelle Picard, *Des usages de l'Allemagne. Politique culturelle française en Allemagne et rapprochement franco-allemand, 1945-1936. Politique publique, trajectoires, discours*, thèse d'histoire de l'Institut d'études politiques de Paris, janvier 1999.

⁶ Gallimard.

⁷ Christophe Charle, *La République des universitaires, 1870-1940*, Paris, Le Seuil, 1994, p. 345 sq.

⁸ L'exemple le plus frappant, du fait du nombre des articles produits, est celui de Robert d'Harcourt, titulaire de la chaire d'études germaniques à l'Institut catholique de Paris. Voir les bibliographies publiées par les Cahiers Robert d'Harcourt,

ses quatre vainqueurs, suivi d'encore six années d'un régime de contrôle⁹ a été l'occasion pour les occupants de mettre en place des dispositifs culturels d'importance, offrant de nombreux postes aux jeunes germanistes. Mais ceux-ci ne les ont utilisés que dans le cadre de stratégie de carrière individuelle et n'ont consacré aucun travaux universitaires à l'Allemagne contemporaine, pas plus qu'ils n'ont occupé dans les revues françaises ces positions de spécialistes de l'Allemagne contemporaine à destination des élites françaises qui étaient celles de leurs prédécesseurs. Les germanistes restés en France à la même époque ont suivi des parcours intellectuels identiques, opérant une mise à distance de la position de la génération précédente, laissant ainsi le terrain libre à de nouveaux spécialistes, non issus du sérail universitaire et engagés dans des disciplines ou des secteurs alors en constitution comme la science politique ou l'éducation populaire¹⁰. Si l'on se penche sur les caractéristiques scolaires des germanistes français des deux générations (avant et après la Seconde Guerre mondiale), on observe une forme de respectabilisation de la discipline se traduisant par une augmentation sensible des normaliens, précédemment présents de façon plus anecdotique. Ce resserrement sur des objets canoniques (la culture allemande classique) marquée par la présence de plus en plus importante d'individus aux trajectoires scolaires les plus classiques et les plus prestigieuses est un fort indicateur d'un travail interne de légitimation d'une discipline dont la fonction première était de répondre à une demande sociale et qui en s'autonomisant de cet impératif accède à une position haut placée dans la hiérarchie des disciplines¹¹.

Ce travail préalable sur la germanistique permet d'élaborer un ensemble d'hypothèses et de construire les outils pour y répondre. En extrapolant à partir des travaux existants et de ces recherches sur les germanistes, il est possible de proposer un modèle de développement des disciplines des langues et civilisations étrangères depuis le milieu du XIXe siècle, qui permette d'observer la construction de la discipline, puis ses transformations successives en même temps que sa conquête d'une légitimité académique.

La première période est d'indétermination. L'enseignement des langues et civilisations étrangères prend place au sein des facultés des lettres, avec la création de la première chaire à la Sorbonne en 1830 puis l'inscription d'une chaire dans le programme de toutes les facultés existantes en 1836¹² et leur création progressive les vingt années suivantes. Durant cette première période, qui s'étend jusqu'aux années 1870-1880, il y a une très grande plasticité dans le profil des enseignants et une très grande hétérogénéité dans les matières enseignées. Cette période durant laquelle l'université n'a pour autre fonction que de conférer des grades, sans

⁹ En 1945, l'Allemagne est divisée en quatre zones confiées aux Anglais, aux Américains, aux Russes et aux Français, qui l'administrent sous un régime de Gouvernement militaire jusqu'en 1949. Après cette date, la RAF reconstituée reste soumise au contrôle de trois hauts-commissaires français, anglais et américain dans un certain nombre de domaines. Ce dispositif ne disparaît qu'en 1955.

¹⁰ Les deux personnalités marquantes en ce domaine sont Joseph Rovin et Alfred Grosser. Cf. E. Picard, *Des usages de l'Allemagne*, op. cit.

¹¹ Cf. Pierre Bourdieu, *Homo Academicus*, Paris, Éditions de Minuit, 1984.

¹² M. Espagne, *Le Paradigme...*, op. cit., p. 42 sq. Il s'agit d'un moment de réorganisation générale des facultés des lettres avec la fixation d'une liste de six chaires, dont celle de langues et littératures étrangères.

dispenser les enseignements qui y conduisent, est le moment du développement maximal d'une offre de cours publics, à destination du public cultivé, à l'occasion desquels la capacité oratoire et l'érudition jouent un rôle de premier plan. Pour enseigner les langues et littératures étrangères, il suffit de prétendre les connaître (le doctorat n'est pas obligatoire, et si l'enseignant en est titulaire, il ne porte que marginalement sur la littérature étrangère), d'avoir voyagé et surtout d'être intégré dans des réseaux. Un même enseignant, durant toute sa carrière, parlera de sujets et de pays très divers, et très éloignés les uns des autres. Dans une université qui fonctionne sur le primat des humanités classiques, les langues et littératures étrangères ne peuvent être qu'en position dominée. L'absence de contraintes académiques (formes et contenus de l'enseignement, titres des candidats...) en est le marqueur le plus évident ; que l'on peut compléter par l'observation des stratégies de carrières des normaliens : à une période durant laquelle l'accès à l'université est difficile, du fait d'un nombre restreint de postes, ces derniers recourent aux enseignements de langues et littératures étrangères pour débiter une carrière universitaire, enseignements qu'ils abandonnent dès que leur est offerte la possibilité de revenir à la littérature française.

C'est avec la création des maîtrises de conférence et des bourses de licence et d'agrégation qu'on observe les premières étapes d'une spécialisation et l'ébauche de disciplines autonomes. La réforme des années 1880-1890, en imposant une vision scientifique du travail universitaire, induit une modification des profils enseignants. Les maîtres de conférence sont désormais recrutés selon une spécialité en correspondance directe avec le sujet de leur thèse, spécialité qu'ils enseignent durablement. L'aboutissement de ce mouvement de spécialisation est la création de chaires spécifiques : « langues et littérature allemandes », « langues et littératures italiennes »... qui entraînent une modification des conditions d'élection des successeurs. On ne peut plus alors faire jouer les réseaux personnels sans prise en considération de critères plus académiques. Reste une très grande fluidité dans les contours des disciplines ainsi instituées. La dénomination des chaires est très générale et les intérêts scientifiques de leurs détenteurs très variés : il peut aussi bien s'agir de littérature médiévale que d'études sur la politique contemporaine. La seule constance semble être le primat culturaliste hérité des premières années des enseignements de langues et de littératures étrangères, qui a pour conséquence des travaux orientés vers une connaissance générale historique et culturelle des voisins. A la veille de la Première guerre mondiale, les disciplines universitaires semblent alors constituées. On devient germaniste, au sens d'universitaire spécialisé sur l'Allemagne et les pays de langue allemande, en suivant une procédure bien définie et dont les principales étapes sont l'agrégation d'allemand et une thèse sur la langue ou la littérature allemande. A la différence de la période précédente, il n'est plus question de passer d'une langue à une autre. La spécialisation progressive se traduit en définitive par l'imposition de frontières disciplinaires aussi rigides que le sont les frontières politiques, et largement surperposables. Dans le même temps, ces disciplines n'ont fait qu'un petit pas dans la construction de leur légitimité. Ne pouvant rivaliser avec les humanités classiques dans la formation de l'honnête homme, elles utilisent pour leur promotion et leur affirmation un tout autre ressort qui leur permet de s'inscrire solidement dans les cadres de formation d'un public éclairé. Les universitaires spécialistes des pays étrangers remplissent une fonction essentielle de réponse à une demande sociale et politique, en se pliant à l'exigence d'explication au sujet de l'autre. Cette position d'expert se construit sur un mélange des registres d'écriture avec une importante production éditoriale publiée par des

revues ou des maisons d'édition à destination du public cultivé¹³. Cette capacité à l'intervention dans l'espace public est sans doute l'un des moyens dont disposent ces universitaires pour asseoir leur légitimité au sein de l'institution, car elle fait la preuve de leur nécessité à une période où ces jeunes disciplines sont encore peu reconnues dans l'université.

Dans la période suivante, la mutation disciplinaire s'opère par une opération de respectabilisation. Une fois la discipline suffisamment reconnue pour être sûre d'une relative pérennité au sein de l'université, reste à lui donner une légitimité intellectuelle à laquelle elle ne peut prétendre tant qu'elle s'incarne dans des écrits à destination du public cultivé. On entre alors dans une période de prise d'autonomie par rapport au champ politique avec un modèle à atteindre, qui est celui des disciplines académiquement prestigieuses : lettres classiques, philosophie, histoire... dans lesquelles les fonctions sociales d'expertise sont rares. C'est la période de concentration sur des objets canoniques, la littérature classique, la philologie, les langues médiévales. Les études d'allemand gagnent ainsi une place élevée dans la hiérarchie universitaire à partir du milieu du XXe siècle. Certains indicateurs¹⁴ font apparaître un phénomène moins fortement marqué pour les autres langues qui se trouvent plus proches de la géographie ou des sciences sociales, c'est à dire plus ouvertes socialement lors du recrutement et plus tournées vers le pratique et l'empirique. Une des explications pourrait être la part respective consacrée dans chacune de ces disciplines aux pratiques les plus anciennes et les plus canoniques (philologie) et les plus modernes et les plus scientifiques (linguistique). L'allemand renvoie à la formation la plus classique, selon un modèle très répandu depuis le XIXe avec la référence à la philologie. Il s'inscrit ainsi dans un modèle dominant au sein du monde académique français qui est celui des Humanités. La traduction et le thème allemands peuvent être mis en perspective avec la traduction et le thème latins, exercices qui conservent encore après la Seconde guerre mondiale les marques de la distinction scolaire. Recentrer la discipline de la germanistique sur des objets littéraires, c'est donc se démarquer d'une formation purement mercantile (l'allemand de conversation et donc de commerce) et permettre l'acquisition d'une véritable culture lettrée.

La réforme universitaire de la fin des années 1960 introduit une rupture dans ces processus avec la remise en cause du système antérieur des chaires et le développement des filières professionnelles, au sein desquelles les langues étrangères vont prendre une place importante, par le biais des LEA (« Langues étrangères appliquées ») en particulier. La création de nouvelles universités en région parisienne sera l'occasion de la renaissance matérielle d'un enseignement de civilisation, à Vincennes puis à l'Institut d'allemand d'Asnière dépendant de Paris III. Désormais, le clivage entre tenants d'une discipline littéraire et partisans d'une ouverture civilisationniste s'inscrit dans une partition entre filières, mais aussi entre universités, certaines d'entre elles s'engageant dans la défense de la germanistique mise en place aux lendemains de la Seconde guerre mondiale.

Ce schéma chronologique, relativement bien connu maintenant pour la germanistique, peut être proposé pour l'étude des disciplines adjacentes afin de mettre en lumière ce qui relève d'un processus général de construction disciplinaire

¹³ Cf. P. Olivera, *La politique lettrée*.

¹⁴ Cf. P. Bourdieu, *Homo Academicus*, op. cit., pp. 159-160.

et ce qui distingue les aires culturelles les unes des autres. Pour ce faire, un certain nombre de pistes sont à explorer, à commencer par une réflexion sur la construction des hiérarchies universitaires et la place qu'y occupent ces disciplines de langues et civilisations étrangères. L'étude des conditions de construction d'une discipline universitaire pourrait ainsi s'envisager comme la reconstitution de son évolution au sein de l'espace de la légitimité académique. Une des façon de prendre la mesure du phénomène est de s'intéresser aux caractéristiques sociales de ses enseignants, en les rapportant aux caractéristiques sociales des autres enseignants. Pierre Bourdieu procède à une telle enquête sur l'université des années soixante dans *Homo Academicus*, la présence de normaliens et d'agrégés étant utilisée comme indicateur principal au sein des facultés de lettres. La modification des profils des enseignants recrutés, qui peuvent être facilement reconstitués grâce aux instruments biographiques classiques (dictionnaires, notices nécrologiques, titres et travaux...), sert alors à prendre la mesure des transformations internes à la discipline.

Une seconde enquête parallèle peut être menée autour de la question de la production intellectuelle propre à la discipline, de ses modes de contrôle, de ses critères d'évaluation. Elle peut être saisie à la fois par les publications des enseignants, mais aussi par la liste des sujets de thèse et des programmes des concours, en particulier de celui de l'agrégation. Il devient alors possible de mesurer quelles sont les normes intellectuelles propres à la discipline que doit respecter celui qui veut y faire carrière. Le centre de la légitimité étant défini par l'ensemble des thèmes traités dans le cadre du triptyque « concours-doctorat-revues spécialisées », on peut ainsi mesurer les écarts possibles et impossibles et le bénéfice ou le prix à payer qui en sont la conséquence, dès lors que l'on met en perspective la carrière et les publications d'un enseignant. Se dégagent alors les profils d'excellence, les stratégies de contournement ou de compensation et les trajectoires marginales.

Il reste que cette approche disciplinaire ne serait pas totalement satisfaisante si elle se limitait aux cadres universitaires, humains et intellectuels, de cette catégorisation des savoirs. Comme nous le soulignons en introduction, le processus de construction disciplinaire doit toujours s'envisager dans ses interactions avec les autres champs, qu'ils soient intellectuels ou politiques. En effet, dans le cas de la germanistique, on ne peut comprendre les conditions de possibilité de la respectabilisation du milieu du siècle dernier si l'on n'envisage pas dans le même temps le redéploiement à l'extérieur de la fonction d'expertise politique jusqu'alors dévolue aux germanistes. Car une constante sur la longue durée est que l'enseignement des langues et civilisations étrangères est loin de se limiter aux disciplines universitaires qui les organisent, en particulier du fait de la tradition qui faisait des enseignants de langues et littératures étrangères du XIXe siècle des « médiateurs culturels » à destination du public lettré. A l'époque, la distinction entre les voyageurs produisant des discours sur l'étrangers dans le cadre « privé » des revues ou des salons et ceux dont la parole s'inscrivait dans un cadre public (cours universitaires) est pour le moins ténue. Cette proximité persiste durant toute la période de mise en place des disciplines (IIIe République), durant laquelle les étudiants et le public cultivé reçoivent des « enseignements » comparables. La distinction qu'implique la concentration de la discipline sur des objets savants (littérature classique, langue, philologie...) créé alors un espace vide dans lequel vont s'inscrire d'autres profils et d'autres disciplines. Ainsi, l'Allemagne contemporaine devient un objet important pour la science politique en pleine renaissance dans les années cinquante. Ce constat doit conduire les chercheurs à

ne pas limiter leur enquête à la discipline universitaire constituée, dans une logique purement téléologique, mais bien plutôt à la prendre en compte comme un élément central dans un dispositif général d'information des élites françaises sur les pays étrangers.

Résumé :

L'enseignement des langues et littératures étrangères au sein de l'enseignement supérieur français à l'époque contemporaine n'a encore fait l'objet que d'un nombre restreint de travaux. Cet article se propose, à partir du cas de la germanistique, de tracer les cadres de l'histoire de ces disciplines depuis leur apparition au sein de l'université vers 1830 jusqu'aux lendemains de la réforme de 1968. Trois grandes étapes se dégagent dans un processus continu de construction disciplinaire : une période d'indétermination des années 1830 aux années 1880, durant laquelle on parle de langues étrangères en général ; une période de spécialisation au tournant du siècle avec l'apparition des chaires d'études allemandes, italiennes... ; et enfin au milieu du 20^e siècle un mouvement de respectabilisation qui vise à hausser ces disciplines au sein de la hiérarchie universitaire.

Mots-clés :

Enseignement supérieur
Langues étrangères
France
Époque contemporaine

CV :

Née en 1967.

Agrégée d'histoire, docteur en histoire de l'Institut d'études politiques de Paris (thèse : *Des usages de l'Allemagne. Politique culturelle française en Allemagne et rapprochement franco-allemand, 1945-1963. Politique publique, trajectoires, discours*, sous la direction de Jean-Pierre Azéma, 1999).

Depuis septembre 2004, chercheure au Service d'histoire de l'éducation, INRP-ENS, 45 rue d'Ulm, 75005 Paris, responsable du programme « Histoire de l'enseignement supérieur français au XX^e siècle ».

Liste des publications sur le site :

http://www.inrp.fr/she/pages_pro/picard.htm